Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce
Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC
Date de publication: SHAB 09.11.2023
Numéro de publication: BH00-0000012318

Entité de publication
Registre du commerce du canton de Genève, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève

Sommation des autres personnes concernées, René et Eric Baravaglio

Organisation concernée:
René et Eric Baravaglio
CHE-108.202.298
Rue des Vollandes 69
1207 Genève

Remarques juridiques:
L'entité juridique mentionnée n'exerce plus d'activités et n'a plus d'actifs réalisables. L'entité juridique a été sommée sans résultat de faire valoir un intérêt au maintien de l'inscription auprès de l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 1re phrase, CO). Les autres personnes concernées sont donc sommées, en vertu de l'art. 934, al. 2, 2e phrase, CO) de faire valoir auprès de l'office du registre du commerce, dans le délai indiqué, leur intérêt fondé au maintien de l'inscription de l'entité juridique. Si, dans le délai imparti, personne ne fait valoir d'intérêt au maintien de l'inscription, la radiation de l'entité juridique est ordonnée par l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 3e phrase, CO). Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal afin que celui-ci tranche (art. 934, al. 3, CO).

Délai : 30 jours

Point de contact:
Registre du commerce du canton de Genève,
Rue du Puits-Saint-Pierre 4,
1204 Genève